



RESPECT DES TEXTES, BUDGET ET DIALOGUE SOCIAL : LE GRAND ENFUMAGE DU DEPARTEMENT !

Juillet/Août 2026

La collectivité aime brandir le « respect de la loi » pour refuser le dialogue et bloquer les avancées sociales.

Mais de quelle loi parle-t-on ?

En réalité, **la collectivité adapte, contourne ou ignore les textes réglementaires selon ce qui l'arrange !**

1. Le « respect du droit » selon la collectivité : **Faites ce que je dis, pas ce que je fais !**

Alors que l'administration prétend ne pas pouvoir transiger avec la loi, la réalité du terrain montre de graves manquements aux obligations légales :

- **Santé et sécurité** : Pas de reconnaissance ni de délivrance de CITIS (Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service) lors des déclarations d'accidents du travail. Les droits élémentaires des agents blessés sont bafoués. Pas d'envie de mise en place d'une QVT (Qualité de Vie au Travail) digne de ce nom, pas de médecine de prévention depuis 2018.
- **Précarité généralisée** : Recours à des contrats CDD juridiquement contestables. Nous avons décelé des contrats non conformes. Refus du principe de parité pour le maintien des primes en cas de temps partiel thérapeutique alors même que l'agent fait l'effort de revenir travailler et alors même qu'il ait été en accident de travail précédemment !
- **Carrières verrouillées** : Blocage systématique des avancements de grade pour toutes les catégories (A, B et C) sous prétexte d'exiger des fonctions d'encadrement, créant un frein artificiel non prévu par les textes.
- **Protection des agents au point mort** : Pas de protection active ni d'accompagnement réel des agents confrontés à des situations de harcèlement.

Quand les règles protègent les agents, la collectivité s'en affranchit. Quand elles servent à refuser des droits, la collectivité s'en empare. Ce double discours doit cesser !

2. Pouvoir d'achat : La CGT propose des solutions concrètes, la collectivité ferme la porte !

Face à l'inflation et à la précarité croissante, la CGT porte des revendications claires et finançables pour soutenir le pouvoir d'achat de TOUS les agents :

- **Titres-restaurant** : Augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant. Elle peut aller jusqu'à 12,20 € avec 7,32 € pour la collectivité et 4,88 € pour l'agent, soit 60% et 40%.
- **Chèques vacances** : Revalorisation significative de la participation de la collectivité avec la prise d'une délibération décente d'une nouvelle bonification.
- **La mutuelle et la prévoyance** : une prise en charge digne de ce nom au moins égale à 50% du tarif, ce qui sera obligatoire en 2029 mais là encore, comme c'est trop cher, on attend 2029 !
- **Mobilités durables** : Augmentation du Forfait Mobilités Durables (covoiturage, vélo...), au maximum soit de 300€, pour soutenir les déplacements domicile-travail, au regard de l'inflation du carburant
- **Restauration dans les collèges** : Suppression ou au moins la diminution du prix du repas de cantine à 2,80 € (correspondant au coût strict des denrées) pour les agents des collèges. Aujourd'hui, les agents payent 4,80€ alors même qu'ils sont à la disposition de l'autorité hiérarchique pendant leur repas.

Résultat ? Refus ou inertie de l'administration.

3. « Dialogue social » : 12 réunions pour un monologue !

Pour le Département, négocier semble se résumer à inviter les syndicats autour d'une table pour leur annoncer des décisions déjà actées.

- **Dialoguer et négocier, c'est être deux** : Cela exige d'écouter, de débattre et que chaque partie fasse un pas vers l'autre.
- **La réalité** : Se réunir 12 fois pour ignorer l'ensemble des propositions des organisations syndicales représentatives et imposer un marché ficelé unilatéralement, ce n'est pas de la concertation, c'est un monologue.

Pour dialoguer, il faut être deux. Pour imposer, il suffit d'être sourd !

4. Rigueur pour les uns, privilèges pour les autres !

À chaque demande légitime, la réponse est identique : *"Il n'y a pas d'argent", "C'est trop cher". **

Trop cher pour qui ?

- **Pour les agents C et B** qui subissent les rémunérations les plus basses et le gel de leurs carrières ?
- **Pendant ce temps, pour la haute hiérarchie** :
 - Véhicules de service utilisés comme voitures de fonction avec cartes carburant, sans déclaration d'avantages en nature. Pourquoi les agents lambda n'ont pas aussi un véhicule de service pour venir travailler ??? la règle, est bien l'équité de traitement !
 - Invitations régulières à la table de la Présidence sans retrait des tickets restaurant correspondants.
- **Le parking** : Dans beaucoup de lieux de travail (MDS de Tarbes, le Centre de santé, le siège, le 11, le 7 ; la Mds Lourdes, ...), les agents peinent à se garer et sont obligés, souvent de payer le parc-mètre. Force est de constater, qu'il n'y a pas assez de parking, **ET** qu'il existe une rupture d'égalité par la réservation exclusive de places aux cadres supérieurs. La CGT CD65 demande la mise en place du PDA (Plan de mobilité de l'Administration) afin de trouver une solution équitable.

Rigueur pour la base, privilèges pour le sommet : l'austérité n'a visiblement pas le même prix pour tous !

5. Action sociale : Le mépris total envers un CASC !

Dès 2015, la CGT CD65 a demandé la création d'un Comité d'Action Sociale et Culturelle (CASC). Face à l'inaction du Département, **la CGT a pris ses responsabilités et a créé l'entité juridique du CASC**. Aujourd'hui, le CASC existe bel et bien légalement, mais **la collectivité n'a jamais voulu y verser le moindre centime !**

La CGT ne doit pas porter seule pour pallier le désengagement total de l'administration en matière d'action sociale. Il lui a même été reproché de *« vouloir tuer l'amicale du personnel »* alors qu'il n'en était rien puisqu'elle avait discuté avec les membres d'HP Evasion.

Notre tentative a échoué mais elle a permis l'augmentation de la subvention d'HP Evasion!

Beaucoup d'entre vous nous disent *« ce n'est pas normal pour une collectivité comme la nôtre de ne pas avoir un comité d'entreprise digne de ce nom »*. Nous en sommes tout à fait d'accord et nous voulons que ça change !. Nous comptons sur l'ensemble des agents, sur **VOUS**, afin d'avoir un vrai rapport de force, et un vrai CASC.

L'action sociale n'est pas la charité, c'est un droit : la collectivité doit cesser de se défilier !

LA CGT NE LAISSERA RIEN PASSER

Nous exigeons :

- le respect strict du droit du travail et de la santé des agents,
- un déblocage immédiat des carrières,
- un vrai financement de l'action sociale,
- un dialogue social digne de ce nom.

Non, nous ne demandons pas la co-gestion mais bien la co-construction.

Ne restez pas isolés : REJOIGNEZ LA CGT !